



DÉPARTEMENT de
la Côte d'Or

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 18 avril 2024

DATE DE CONVOCATION

12 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **dix-huit avril** à dix-huit heures,

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents :

M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Paul MURANO), M. Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir de M. Vincent CROUZIER), M. Vincent DANCOURT (pouvoir de Mme Marie-Françoise DUPAS), Mme Nathalie SEGUIN, Mme Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE (pouvoir de M. Emmanuel PONTILLO), Mme Nathalie ANDREOLETTI, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Anne-Sophie BOISSON, M. Dominique CHOPPIN, Mme Maïté COUBAT, Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Jean-Marc FRELIH (pouvoir de Mme Monique PINGET), M. Olivier GAUTHRON (pouvoir de Mme Carole CLAUDEL-SALOMON), M. Simon GEVREY, M. Dominique JANIN, M. Bernard NAVILLON, Mme Christine NIRLO (pouvoir de Mme Sylvie CHASTRUSSE), M. Martial PARIZOT, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU (pouvoir de M. Martial MATHIRON), M. Claude VERDREAU.

Étaient excusés :

M. Vincent CROUZIER (pouvoir à M. Jean-Pierre COLOMBERT), M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir à Mme Christine NIRLO), M. Daniel CHETTA, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON (pouvoir à M. Olivier GAUTHRON), M. Michel CLÉMENT (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), Mme Marie-Françoise DUPAS (pouvoir à M. Vincent DANCOURT), M. Jean-Marie FERREUX (suppléé par Mme Laurence SCHERRER), Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Martial MATHIRON (pouvoir à M. Jérôme THEVENEAU), M. Paul MURANO (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), Mme Stéphanie PEPIN (suppléante de M. Emmanuel PONTILLO), Mme Monique PINGET (pouvoir à M. Jean-Marc FRELIH), M. Emmanuel PONTILLO (pouvoir à M. Guy MORELLE), M. Jean-Emmanuel ROLLIN, Mme Laurence SCHERRER (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX), Mme Marie-José TROUSSEL (suppléante de M. Vincent CROUZIER).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent DANCOURT, 4^{ème} Vice-président délégué aux l'Aménagement du Territoire, à la Mobilité, aux Transports et à la Transition énergétique.

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	23
VOTANTS :	31

Délibération n°18/04/2024/05

Objet : Journée Senior du 02 mai 2024 (Atelier culinaire) : Proposition de participation financière des seniors inscrits

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise mène une politique de prévention face au vieillissement de la population du territoire. Cet engagement, en faveur de la lutte contre l'isolement social et la perte d'autonomie des personnes âgées, est l'un des axes forts du Projet de son territoire.

À ce titre, dans la perspective de maintien du lien social et d'accompagnement des plus fragiles et isolés, tout au long de l'année, le Centre Social conduit, en étroite relation avec les partenaires, des actions qui se concrétisent notamment par des ateliers ou animations de loisirs et de prévention santé/bien-être dans les communes du territoire, au plus proche du public.

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Dans ce cadre, le Centre Social a travaillé à l'organisation d'une journée, qui se tiendra le 02 mai 2024, dédiée aux seniors, avec la présence de professionnels de santé, de prévention et de bien-être. Le concept est de proposer, sur un même lieu, des ateliers d'informations, d'initiations et de découverte ; par exemple, atelier d'équilibre, tir à l'arc et aviron, stand vision, atelier culinaire, détente et massage des mains, conseils alimentaires, jeux de société, atelier de fabrication d'un soin... ou en clôture de la matinée un repas partagé, préparé dans le cadre d'un atelier autour du bien-manger, animé par quatre chefs. L'après-midi, sera présenté un spectacle, proposé par la Fédération d'Actions de Prévention pour l'Autonomie des Seniors de Côte-d'Or (FAPA Seniors 21).

Pour la mise en place de l'atelier culinaire, il est envisagé de solliciter une contribution financière des participants.

Considérant que la délibération n°06/07/2023/13, portant « Approbation de la nouvelle grille tarifaire du Centre Social (carte d'adhésion, activités, sorties et week-end, prêt de jeux) applicable au 1^{er} septembre 2023 », adoptée par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise lors de la séance plénière du 06 juillet 2023, ne prend pas en compte ce type d'activité,

Considérant que des demandes de subvention ont été engagées auprès de différents organismes tels que l'Association Générale des Retraités par Répartition (AG2R), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Caisse d'Assurance Retraite de la Santé Au Travail (CARSAT) et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF),

Selon le montant total des soutiens financiers obtenus, la contribution de chaque participant pourra ainsi varier entre 02,00 € (deux euros) et 08,00 € (huit euros) par personne.

Vu, l'avis favorable de la 5^{ème} Commission (Emploi, Action sociale et Autonomie) réunie le 14 février 2024,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** l'organisation de la journée Senior du 02 mai 2024,
- **APPROUVE** la participation financière des seniors inscrits à l'atelier culinaire, au tarif de 02,00 € (deux euros) minimum et de 08,00 € (huit euros) maximum par personne,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document et à prendre toutes les dispositions s'y rapportant.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 18 avril 2024

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER